VILLE DE CHARTRES

Rechercher

Flux RSS

Association

Espace presse

Votre mairie
Ses grands projets
Sommaire
Actualités
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Nouveau Guichet unique
Newsletters
L'équipe municipale
Votre maire
Les adjoints, conseillers délégués et municipaux
Permanences de proximité
Réunions publiques
Contacter un élu
Parrainage des élus
Le conseil municipal
Le conseil municipal en direct
Les archives du conseil municipal
Tribunes
Le conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)
Les grands projets
Aménagement du cloître Notre-Dame
Éco-Ville
1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre
Le Pôle gare
Le Colisée (Chartres métropole)
Renaissance du quartier de la Madeleine
Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain
Le plateau Nord-Est
Le BHNS (Chartres métropole)
L'Illiade, le nouveau parc des expositions (Chartres métropole)
Le Pôle administratif
La Ville recrute
Liste des offres
Candidature spontanée
Mon espace candidat
Finances
Politique fiscale
Résultats 2023
Résultats 2022
Résultats 2021
Résultats 2020
Résultats 2019
Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion
Marchés publics

Actes réglementaires

Fermer

Vivre à Chartres
Sommaire
Newsletters
Application Chartres
Urbanisme
Permis de construire
Autres documents
Caves et cavités – Paprica
Permis de louer
Permis de diviser
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne
Opération Action cœur de ville
Opérations de restauration immobilière (ORI)
Opération Façades
Plan Local d'Urbanisme
Modification du Plan Local d'Urbanisme
Règlement Local de Publicité
Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres
Enquête publique : Acquisition du 9 rue des Grenets
Lexique
Vivre ensemble
Éco-Ville
Le guide des déplacements en ville
Transports urbains et non urbains
Chartres à vélo
Stationnement
Zone piétonne
Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs
Zone de rencontre bornée
Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public
Police municipale
Prévention des risques majeurs
Le guide du commerçant
Les marchés à Chartres
Environnement et propreté
Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...
Propreté de la ville

Éducation canine
Parcs, jardins et squares
L'animal en ville
Journée de l'animal
Carte « J'ai un animal seul chez moi »
Lutte contre l'abandon et protection des animaux
Action sociale et santé
Seniors à Chartres
Urgences
Santé et handicap
Action sociale
Logement Chartres métropole Habitat
Éducation et jeunesse
Petite enfance
Les écoles
Collèges et lycées
Études supérieures
Animations scolaires
Conservatoire de musique et danse de Chartres
Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)
Parrainage des élus
Les Maisons Pour Tous
Bureau Information Jeunesse
L'espace famille
Nouveaux arrivants

Fermer

Services en ligne
Sommaire
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Vos démarches
Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique
S'inscrire sur les listes électorales
Obtenir un extrait d'acte d'état civil
Faire ou refaire une carte nationale d'identité
Faire ou refaire un passeport
France identité
Actes réglementaires
Demander une vignette de stationnement résidentiel
Régler son stationnement avec PayByPhone
Régler ses factures en ligne avec le paiement TiPI
Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne

Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion
Demandes de subvention pour les associations
Portail Famille
Espace Petite Enfance
Espace Vie scolaire et sportive
Contacter un élu ou les services de la Ville
Contacter les services techniques de la Ville
www.service-public.fr
Newsletters

Fermer

Votre ville
Découvrir Chartres
Sommaire
Newsletters
Application Chartres
Chartres en chiffres
La Mémoire à Chartres
Le Chemin de Mémoire
Histoire de Chartres
De l'antiquité à nos jours
Armoiries de Chartres
Personnages illustres
Tradition et gastronomie
Patrimoine de Chartres
Patrimoine historique
Patrimoine contemporain
Patrimoine vert et fleurissement
Tourisme, parcours et visites
C'Chartres, la marque de territoire
Jumelages
Bethléem (Palestine)
Chichester (Grande-Bretagne)
Evora (Portugal)
León (Espagne)
Ravenne (Italie)
Sakurai (Japon)
Spire (Allemagne)
Plans de la ville
Chartres en images

Fermer

Sortir à Chartres

Sommaire
Agenda de la ville
Bars et restaurants
Vos vacances à Chartres
Newsletters
Application Chartres
Associations
Culture
Musée des Beaux-Arts
Le Chemin des Arts
Maison Picassiette
Bibliothèques
Archives
Conservatoire de musique et danse
Archéologie
Théâtres
Salle Doussineau
Artothèque
Armoires à bouquins : lisez et échangez
Sports et loisirs
Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres
École des sports pour les enfants
Activités sportives pour les adultes et seniors
Vacances sportives pour les enfants
Les équipements sportifs
Les grandes équipes
Parcours d'accrobranche Accrocamp
Les grands événements
1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame
Le Chemin des Arts
Chartres en lumières
La Fête de la lumière
La Fête de la musique
La Fête nationale du 14 juillet
ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres
Le Salon des associations
Les Journées européennes du Patrimoine
Meeting aérien de Chartres
L'Artisanat C'Chartres
La Saint-André
Les animations de Noël à Chartres

Fermer

VILLE DE CHARTRES

Rechercher

Flux RSS
Association
Espace presse

Votre mairie
Ses grands projets
Sommaire
Actualités
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Nouveau Guichet unique
Newsletters
L'équipe municipale
Votre maire
Les adjoints, conseillers délégués et municipaux
Permanences de proximité
Réunions publiques
Contacter un élu
Parrainage des élus
Le conseil municipal
Le conseil municipal en direct
Les archives du conseil municipal
Tribunes
Le conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)
Les grands projets
Aménagement du cloître Notre-Dame
Éco-Ville
1 000 arbres : la Ville vous offre un arbre
Le Pôle gare
Le Colisée (Chartres métropole)
Renaissance du quartier de la Madeleine
Quartier des Clos : Opération de renouvellement urbain
Le plateau Nord-Est
Le BHNS (Chartres métropole)
L'Illiade, le nouveau parc des expositions (Chartres métropole)
Le Pôle administratif
La Ville recrute
Liste des offres
Candidature spontanée
Mon espace candidat
Finances
Politique fiscale
Résultats 2023
Résultats 2022
Résultats 2021
Résultats 2020
Résultats 2019
Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion
Marchés publics

Actes réglementaires

Fermer

Vivre à Chartres
Sommaire
Newsletters
Application Chartres
Urbanisme
Permis de construire
Autres documents
Caves et cavités – Paprica
Permis de louer
Permis de diviser
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne
Opération Action cœur de ville
Opérations de restauration immobilière (ORI)
Opération Façades
Plan Local d'Urbanisme
Modification du Plan Local d'Urbanisme
Règlement Local de Publicité
Site patrimonial remarquable et Plan de sauvegarde et de mise en valeur
Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement
Enquête publique : extension du site patrimonial remarquable de Chartres
Enquête publique : Acquisition du 9 rue des Grenets
Lexique
Vivre ensemble
Éco-Ville
Le guide des déplacements en ville
Transports urbains et non urbains
Chartres à vélo
Stationnement
Zone piétonne
Livraison du dernier kilomètre : nouvelles normes d'accès à la zone piétonne pour les transporteurs
Zone de rencontre bornée
Déménagement, travaux, ... : occupation du domaine public
Police municipale
Prévention des risques majeurs
Le guide du commerçant
Les marchés à Chartres
Environnement et propreté
Déchets : calendriers de collectes, déchetteries...
Propreté de la ville

Éducation canine
Parcs, jardins et squares
L'animal en ville
Journée de l'animal
Carte « J'ai un animal seul chez moi »
Lutte contre l'abandon et protection des animaux
Action sociale et santé
Seniors à Chartres
Urgences
Santé et handicap
Action sociale
Logement Chartres métropole Habitat
Éducation et jeunesse
Petite enfance
Les écoles
Collèges et lycées
Études supérieures
Animations scolaires
Conservatoire de musique et danse de Chartres
Conseil municipal de la Jeunesse (CMJ)
Parrainage des élus
Les Maisons Pour Tous
Bureau Information Jeunesse
L'espace famille
Nouveaux arrivants

Fermer

Services en ligne
Sommaire
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Vos démarches
Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique
S'inscrire sur les listes électorales
Obtenir un extrait d'acte d'état civil
Faire ou refaire une carte nationale d'identité
Faire ou refaire un passeport
France identité
Actes réglementaires
Demander une vignette de stationnement résidentiel
Régler son stationnement avec PayByPhone
Régler ses factures en ligne avec le paiement TiPI
Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne
Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne

Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion
Demandes de subvention pour les associations
Portail Famille
Espace Petite Enfance
Espace Vie scolaire et sportive
Contacter un élu ou les services de la Ville
Contacter les services techniques de la Ville
www.service-public.fr
Newsletters

Fermer

Votre ville
Découvrir Chartres
Sommaire
Newsletters
Application Chartres
Chartres en chiffres
La Mémoire à Chartres
Le Chemin de Mémoire
Histoire de Chartres
De l'antiquité à nos jours
Armoiries de Chartres
Personnages illustres
Tradition et gastronomie
Patrimoine de Chartres
Patrimoine historique
Patrimoine contemporain
Patrimoine vert et fleurissement
Tourisme, parcours et visites
C'Chartres, la marque de territoire
Jumelages
Bethléem (Palestine)
Chichester (Grande-Bretagne)
Evora (Portugal)
León (Espagne)
Ravenne (Italie)
Sakurai (Japon)
Spire (Allemagne)
Plans de la ville
Chartres en images

Fermer

Sortir à Chartres

Sommaire
Agenda de la ville
Bars et restaurants
Vos vacances à Chartres
Newsletters
Application Chartres
Associations
Culture
Musée des Beaux-Arts
Le Chemin des Arts
Maison Picassiette
Bibliothèques
Archives
Conservatoire de musique et danse
Archéologie
Théâtres
Salle Doussineau
Artothèque
Armoires à bouquins : lisez et échangez
Sports et loisirs
Relais de la Flamme Olympique et Paralympique à Chartres
École des sports pour les enfants
Activités sportives pour les adultes et seniors
Vacances sportives pour les enfants
Les équipements sportifs
Les grandes équipes
Parcours d'accrobranche Accrocamp
Les grands événements
1000 ans des fondations de la cathédrale Notre-Dame
Le Chemin des Arts
Chartres en lumières
La Fête de la lumière
La Fête de la musique
La Fête nationale du 14 juillet
ChartrEstivales : les soirées estivales de Chartres
Le Salon des associations
Les Journées européennes du Patrimoine
Meeting aérien de Chartres
L'Artisanat C'Chartres
La Saint-André
Les animations de Noël à Chartres

Fermer

Sommaire
C'LIA : l'assistante virtuelle à votre service
Vos démarches
Prendre, modifier ou annuler un RDV au Guichet unique
S’inscrire sur les listes électorales
Obtenir un extrait d'acte d'état civil
Faire ou refaire une carte nationale d'identité
Faire ou refaire un passeport
France identité
Actes réglementaires
Demander une vignette de stationnement résidentiel
Régler son stationnement avec PayByPhone
Régler ses factures en ligne avec le paiement TiPI
Faire une demande d'autorisation d'urbanisme en ligne

Déclaloc, déclarer ses chambres et meublés en ligne
Agorastore : vente en ligne de biens d'occasion
Demandes de subvention pour les associations
Portail Famille
Espace Petite Enfance
Espace Vie scolaire et sportive
Contacter un élu ou les services de la Ville
Contacter les services techniques de la Ville
www.service-public.fr
Newsletters

DEMANDER UNE VIGNETTE DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

Demandez votre vignette de stationnement résidentiel en ligne grâce au portail e-habitants de PayByPhone !

Sommaire :

En savoir plus sur la vignette et les secteurs résidentiels.

Demander une vignette de stationnement résidentiel en ligne via le portail e-habitants de PayByPhone.

Demander une vignette de stationnement à l'hôtel de Ville.

QU'EST-CE QUE LA VIGNETTE DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL ?

La vignette annuelle de stationnement résidentiel permet de stationner gratuitement sur les places en plein air dans le secteur de sa résidence (hors stationnement minute et interdictions du Code de la route).

Le nombre de vignettes est limité à 2 par foyer. Elle doit être renouvelée chaque année et ne concerne pas le stationnement professionnel. Et elle est dématérialisée (les contrôles s'effectuent grâce aux numéros

d'immatriculation).

Depuis le 1er janvier 2025, le stationnement résidentiel de Chartres est divisé en 2 secteurs : jaune et mauve.

Secteur jaune : Les personnes résidant dans le cœur de ville ou la basse-ville, munis d'une vignette de stationnement résidentiel, peuvent stationner gratuitement sur les emplacements payants des secteurs mauves et jaunes, soit toute la ville de Chartres.

Secteur mauve : Les personnes résidant à l'extérieur des boulevards, munis d'une vignette de stationnement résidentiel, peuvent stationner gratuitement uniquement sur les emplacements payants du secteur mauve.

ENTREZ VOTRE ADRESSE POUR CONNAÎTRE

VOTRE SECTEUR

Entrez votre ville :
Chercher

Ou vous pouvez télécharger la liste des rues en fonction des nouveaux secteurs (.PDF : 0,3 Mo). (pdf - 310 Ki)

DEMANDER LA VIGNETTE DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL EN LIGNE

La Ville de Chartres s'associe au service PayByphone pour vous permettre de demander en ligne la vignette de stationnement résidentiel.

Pour cela, connectez-vous au portail et renseignez les informations demandées (www.chartres.e-habitants.com).

Dès acceptation de votre droit, une notification vous sera adressée par mail. Vous pourrez, dès lors, stationner gratuitement dans votre secteur résidentiel.

VOUS RENCONTREZ UN PROBLÈME DE CONNEXION ?

Vous n'arrivez pas à vous connecter alors que vous êtes en possession d'une vignette pour l'année en cours : avez-vous confirmé votre adresse mail grâce au mail de confirmation ? Si vous ne voyez pas le mail de confirmation, vérifiez qu'il n'est pas dans vos spams.

Vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe ? Cliquez sur mot de passe oublié pour en créer un nouveau. Si vous ne voyez pas le mail de réinitialisation, vérifiez également qu'il n'est pas dans vos spams.

Pour tout autre problème, contactez l'adresse mail suivante : vignettes.badges@agglo-ville.chartres.fr.

DEMANDER LA VIGNETTE DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL À L'HÔTEL DE VILLE

Sans RDV (et à partir du 1er décembre pour les vignettes de l'année suivante) : place des Halles, en présentant les justificatifs nécessaires, du lundi au vendredi de 9h à 18h et de 9h à 12h30 le samedi.

INFORMATIONS PRATIQUES

La vignette de stationnement résidentiel est dématérialisée. Dès acceptation de votre droit, une notification vous sera adressée par mail. Vous pourrez, dès lors, stationner gratuitement dans votre secteur résidentiel.

Les contrôles s'effectuent grâce aux numéros d'immatriculation.

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

> Dernier avis de taxe d'habitation ou justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, électricité ou gaz).

> Carte grise à une adresse chartraine uniquement. Ces documents doivent

être aux noms et prénom du demandeur.

> Pour les véhicules de société, joindre également un justificatif de l'employeur certifiant que le demandeur est le conducteur et que le véhicule est utilisé à titre personnel.

RENSEIGNEMENTS

Guichet unique
Hôtel de Ville
Place des Halles
28000 Chartres

Tél. 02 37 23 40 00

Courriel : vignettes.badges@agglo-ville.chartres.fr

Horaires : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

En bus : arrêt « Place Saint-Michel – Cinéma » des lignes Filibus 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11, et du Relais des Portes.

En voiture : parkings Q-Park Hôtel de Ville, Cœur de ville, Cathédrale et République. Une gratuité de 30 minutes est créditée sur le ticket de stationnement dans ces parkings après une démarche administrative au Guichet unique sur rendez-vous (hors CARSAT) et pour les retraits de titres d'identité (passeports et CNI).

À vélo et moto : parking rue des Côtes.

Autres services de transport :

Service de transport de personnes à mobilité réduite de Filibus.
Service de transport à la demande de Filibus.
Service d'accompagnement pour les seniors chartrains du CCAS.

Rendez-vous :prenez, modifiez ou annulez un RDV au Guichet unique en ligne.

PLAN DU SITE

1. CONTACTS
2. MENTIONS LÉGALES
3. MAGAZINE